

DOSSIER DE PRESSE

Le Val Fourré a cinquante ans !

▪ **Table ronde** ▪

Le Val Fourré a 50 ans !

Vendredi 18 septembre 2009, de 14 h 30 à 18 h 30

Agora

▪ **Balades urbaines** ▪

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2009

▪ **Exposition** ▪

Mantes : 80 ans d'histoire urbaine

Du 19 septembre au 29 novembre 2009

Chapelle Saint-Jacques

Relations presse

Chargé de communication

Thomas Schwob

01 34 78 86 44

06 13 83 36 71

www.manteslajolie.fr

Sommaire

Le Val Fourré a cinquante ans ! Texte de Gérard Monnier	page 3
Table ronde	page 5
Notices bio-bibliographiques	page 6
Balades urbaines	page 7
Exposition <i>Mantes : 80 ans d'histoire urbaine</i>	page 8
Chronologie	page 9
Visuels disponibles pour la presse	page 13
Informations pratiques	page 15

Le Val Fourré a cinquante ans !

Il y a 50 ans, l'histoire de la ville de Mantes-la-Jolie bascule : le 3 août 1959, un arrêté du Ministre de la Construction signe l'acte de naissance de la ZUP du Val Fourré. Quinze ans se sont écoulés depuis la destruction des quartiers ravagés par les bombardements de mai et juin 1944 ; la reconstruction est achevée, mais elle n'a pas pour autant réduit la demande de logements qu'entraîne le mouvement des naissances – le fameux *baby boom* – et le développement des emplois industriels de cette partie du Val de Seine ; 3 000 foyers sont inscrits en mairie sur des listes d'attente. La croissance démographique est forte, à laquelle s'ajoute la venue des rapatriés d'Algérie : la population passe de 15 000 habitants en 1954 à 26 000 en 1962.

Dès 1953, la ville de Mantes avait décidé de poursuivre son développement vers l'ouest, au-delà de Gassicourt, une commune absorbée en 1930 ; mais il faut attendre le 8 septembre 1959 pour que soit créé le dispositif nécessaire pour passer à l'acte : la Société d'Équipement de la Région de Mantes-la-Jolie (SERM), une société d'économie mixte, chargée d'étudier et de réaliser les infrastructures, les ensembles de logements, les équipements sociaux, commerciaux et de loisir. C'est aussi la SERM qui organise sur les communes de Limay, de Porcheville et de Buchelay, les zones industrielles à venir.

Pour le Val Fourré, l'architecte Raymond Lopez produit le plan d'urbanisme et les programmes des équipements ; il connaît bien la ville et ses besoins, puisqu'il était associé à Raymond Gravereaux, architecte en chef, pour la reconstruction du centre ville détruit ; il a été l'architecte du nouvel Hôtel de Ville. Pour le Val Fourré, il est assisté par l'architecte Henri Longepierre, qui poursuit le projet après le décès de Lopez en 1966.

Le contexte dans la région parisienne est la croissance industrielle et la modernisation, mais aussi une grave pénurie de logements. Les gouvernements sont tenus dans ces conditions de conduire une politique de construction ; ils enchaînent les dispositifs successifs pour répondre au scandale des mal logés, dénoncé par l'abbé Pierre en février 1954 : l'échec des cités d'urgence en 1954 et 1955, des « taudis neufs » construits par l'État, amène celui-ci à privilégier des ensembles de logements (les « opérations Million » en 1955), et à mettre en place un système de construction subventionnée (LOGÉCOS). L'effort national pour le logement locatif s'affirme avec la loi cadre du 7 août 1957, qui favorise « la construction de logements et d'équipements collectifs », et qui prévoit la construction de 300 000 logements par an.

À la suite de l'expérience des premiers grands ensembles, où le logement précédait les équipements, comme à Sarcelles (1955-1975), et à partir de 1958, l'administration n'autorise pas de grandes opérations en dehors de la procédure administrative des « Zones à Urbaniser en Priorité » (ZUP), qui devient la règle en France entre 1959 et 1967. Est remarquable la continuité de l'action de l'État entre la fin de la IV^e République et le début de la V^e République, dans le choix d'ensembles organisés de logements collectifs, et dans la hantise de ne pas reproduire la banlieue médiocre de l'entre-deux-guerres, dévoreuse d'espaces et d'ambitions.

Avec ses tours et ses barres, le projet du Val Fourré est tout à fait typique de la formule du moment, qui autorise et généralise par la construction bon marché un niveau de confort dans l'appartement bien supérieur à celui des années précédentes. Les équipements sont substantiels : une chaufferie, un centre commercial, une maison des jeunes, des équipements sportifs (deux gymnases, une piscine couverte, une patinoire), des écoles (dont la remarquable école Rousseau-Colette construite sur les plans de l'architecte Longepierre). La population du quartier atteint 25 000 habitants dans les années 1970.

Le Val Fourré dispose à son origine de beaux atouts : son environnement est exceptionnel, avec à l'ouest la forêt de Rosny et au nord la rive gauche de la Seine, avec les plans d'eau de ses ballastières à équiper (elles seront à l'origine du stade nautique actuel), des infrastructures importantes, un équipement routier existant (la N13), une voie ferrée à proximité (un projet de gare de desserte a été envisagé), et une réserve foncière à l'ouest, disponible pour l'implantation du nouvel hôpital et, à venir, pour la ZAC Sully et pour l'éco-quartier en projet. Par ailleurs, la construction du lycée Saint-Exupéry (mis en service en 1959), qui remplace le petit et désuet collège de Mantes, a précédé, à la charnière de Gassicourt et de la ZUP, la création du nouveau quartier. Le lycée et l'hôpital sont, notons-le, et ce n'est pas le cas dans toutes les ZUP, des équipements fréquentés par les habitants de toute l'agglomération, soit 100 000 habitants ; ce qui corrige le diagnostic de « quartier enclavé », fréquemment mentionné.

Les premières années apportent satisfaction aux nouveaux habitants du Val Fourré, qui apprécient le confort des appartements et la commodité d'espaces publics généreux. Ensuite débute la dérive de l'usage, sous le poids d'une mixité sociale défaillante, des blocages d'une gestion imprévoyante des espaces libres, des déboires en chaîne des commerces (l'actuel secteur Mantes 2 de la dalle). Prévu pour un public régional, le centre commercial est confronté à la concurrence de l'implantation d'une grande surface sur la commune de Buchelay ; il périclète et ferme. En 1991, c'est la crise, qui se poursuit par la faillite de plusieurs co-propriétés. Pauvreté et chômage : pour en éviter les effets, débute en 1992 une dédensification du quartier et l'inscription de celui-ci dans des programmes de Politique de la Ville.

Ensuite, en 1995, le projet Mantes en Yvelines a transformé le territoire du Mantois. Au total, cet effort massif aboutit à la démolition de 13 tours et de plusieurs barres soit 2 000 logements, mais surtout, il aura un impact positif direct sur la qualité et le cadre de vie des habitants. Commence alors l'application au Val Fourré de toute la panoplie des mesures qu'appliquent dans cette période les villes et l'État aux sites en difficulté : réhabilitation de l'habitat, aide à la création d'emplois, zone franche, addition de nouveaux services publics. La création du nouveau centre hospitalier et la construction du Pôle aquatique sont les opérations emblématiques de cette nouvelle phase. L'histoire urbaine de Mantes cherche aujourd'hui un nouveau souffle dans le projet de Seine-Aval, piloté par l'EPAMSA (Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval) qui lui apporte, depuis 2006, la dimension d'un plus vaste territoire. Un territoire qui se prolongera, dès 2012, à l'ouest par la construction d'un éco-quartier innovant.

Gérard Monnier

Table ronde *Le Val Fourré a cinquante ans !*

À l'occasion des 50 ans de l'acte de naissance du quartier du Val Fourré, la Ville de Mantes-la-Jolie organise une après-midi de rencontres autour de cette histoire urbaine. Une table ronde réunira des universitaires spécialistes de l'histoire de l'architecture du XX^e siècle, des personnalités témoins ou acteurs des premiers projets de ce « morceau de ville ». Les projets de construction et rénovation seront également évoqués.

14 h

Accueil des participants

14 h 30

« Le Val Fourré, une ZUP en Île-de-France, un prolongement à l'ouest de Mantes-la-Jolie »
par **Gérard Monnier**

15 h

« De la reconstruction à l'aménagement urbain : Mantes et le Val Fourré »
par **Danièle Voldman**

L'ensemble des exposés sera illustré par la projection d'images d'archives

15 h 30-15 h 45

pause

15 h 45

Entretien d'**Henri Longepierre**
et **Gérard Monnier**

16 h 30

Entretiens et débats avec le public

17 h-18 h 30

Table ronde avec **Claude Bertin, Jean-Luc Santini, Michel Sevin** et **François della Sudda (sous réserve)**
animée par **Gérard Monnier**

Vendredi 18 septembre 2009

de 14 h 30 à 18 h 30

AGORA-Maison des Associations

Notices bio-bibliographiques des intervenants

Claude Bertin est photographe. Le studio Bertin, installé à Mantes-la-Jolie, a beaucoup photographié les Mantais et le Mantois tout au long du XX^e siècle.

Henri Longepierre a été architecte-urbaniste à l'agence de Raymond Lopez (1904-1966). À Mantes-la-Jolie, il a suivi plusieurs chantiers, notamment ceux de la mairie et de la bibliothèque Duhamel. Il a été architecte en chef de la ZUP du Val Fourré.

Gérard Monnier est Professeur émérite de l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, historien de l'architecture du XX^e siècle, il est l'auteur de nombreux ouvrages. Il a récemment publié *Histoire de l'architecture* (PUF, Que sais-je ?) ou encore *L'architecture du XX^e siècle, un patrimoine* aux éditions du CEREN-CNDP/CRDP de Créteil.

Jean-Luc Santini, adjoint au Maire de Mantes-la-Jolie, est chargé de l'habitat et de l'urbanisme.

Michel Sevin a été élu, de 1965 à 2008, au Conseil Municipal de Mantes-la-Jolie. Il a occupé, de 2002 à 2004, la fonction de Maire. Féru d'histoire locale, il est président de l'Office de Tourisme.

François della Sudda a été professeur de lettres au lycée Saint-Exupéry.

Danièle Voldman est Directrice de recherche au CNRS-CHS-Paris I-Panthéon-Sorbonne, spécialiste de l'histoire des villes et de l'architecture au XX^e siècle. Outre des ouvrages sur la reconstruction des villes après la seconde Guerre mondiale, elle a récemment publié une biographie de l'architecte Fernand Pouillon.

Balades urbaines

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, des circuits pédestres sont programmés durant le week-end afin de faire découvrir l'urbanisme et l'architecture du quartier du Val Fourré.

Des visites de lieux emblématiques d'une vie sociale intense tels l'église, une école, le centre commercial... sont proposées tout au long du parcours.

▪ **Vendredi 18 septembre**

à 10 h

Visite guidée destinée au public scolaire (du CE2 à la 3^e) proposée dans le cadre de l'opération nationale « Les Enfants du patrimoine ».

▪ **Samedi 19 & dimanche 20 septembre**

à 10 h et 15 h

Visites guidées tout public.

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

Durée : 2 h

Point de départ pour l'ensemble des balades : au centre de la dalle du Val Fourré

Inscriptions et renseignements : Catherine Le Teuff, 01 34 78 86 64

Exposition *Mantes : 80 ans d'histoire urbaine*

À l'occasion des 50 ans de l'acte de naissance du quartier du Val Fourré, l'exposition *Mantes : 80 ans d'histoire urbaine* retrace l'évolution urbaine de la ville qui mènera à la construction de ce quartier majeur de la ville. Issus du fonds documentaire des archives communales, des photographies et divers documents (vues aériennes, plans...) viendront documenter cette expansion de la ville vers l'ouest, des projets passés et en construction.

Commissaire d'exposition : **Gérard Monnier**

Exposition ouverte au public, du 19 septembre au 29 novembre 2009

Chapelle Saint-Jacques

Du mercredi au vendredi, de 14 h à 18 h

Samedi et dimanche, de 14 h à 19 h

Entrée libre.

Des visites guidées sont proposées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2009, à 17 h.

Inscriptions et renseignements : 01 34 78 86 60

Chronologie. Mantes : 80 ans d'histoire urbaine

	Mantes et son agglomération	Contexte national et régional
1930	<ul style="list-style-type: none"> Mantes-sur-Seine (10 000 habitants), après annexion de la commune de Gassicourt (3 000 habitants), devient Mantes-Gassicourt 	
1931		<ul style="list-style-type: none"> À Drancy : ensemble d'habitations à bon marché de la Muette (1931-1934), premières tours de logements sociaux
1932		<ul style="list-style-type: none"> La première définition de la « Région parisienne » par l'administration laisse à l'écart Mantes, Meaux et Provins
1933	<ul style="list-style-type: none"> 23 juillet : inauguration du terrain d'aviation 	
1940	<ul style="list-style-type: none"> Juillet : première destruction du pont de Mantes 	<ul style="list-style-type: none"> Le chantier de « l'autoroute de l'Ouest » est suspendu
1944	<ul style="list-style-type: none"> Mai et juin : bombardements répétés des infrastructures routières et ferroviaires ; destruction du centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> Bombardements identiques à Trappes, Achères, Massy, Villeneuve-Saint-Georges
1945	<ul style="list-style-type: none"> Début de la reconstruction : Raymond Gravereaux (architecte en chef) assisté de Raymond Lopez 	
1946	<ul style="list-style-type: none"> Constructions provisoires (une centaine) pour loger les sinistrés et abriter des commerces : place de Lorraine, place Henri-Dunant et dans plusieurs quartiers de Gassicourt Construction de la rotonde à locomotives (B. Laffaille, ingénieur) 	
1947	<ul style="list-style-type: none"> Élection, comme maire, de Jean-Paul David 	
1951	<ul style="list-style-type: none"> Mise en service du nouveau pont (1949-1951) 	
1953	<ul style="list-style-type: none"> La ville se nomme : Mantes-la-Jolie Décision du Conseil Municipal de l'extension de la ville vers l'ouest, l'emplacement du stade et du lycée sera fixé à l'ouest de Gassicourt 	
1954	<ul style="list-style-type: none"> Population : 15 000 habitants Construction du Stade de la Demi-lune 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} février 1954 : appel de l'Abbé Pierre en faveur des mal-logés
1955	<ul style="list-style-type: none"> Construction des cités d'urgence à Mantes : cités des Basses-Coquilles et des Grandes-Vignes, détruites en 1970 	<ul style="list-style-type: none"> À Marly : début de l'opération des Grandes Terres (1955-1961), 1 500 logements À Pantin : ensemble des Courtilières (1955-1964), (E. Aillaud, architecte). À Sarcelles (1955-1975) débute le plus grand ensemble de France : 13 000 logements
1956	<ul style="list-style-type: none"> Début de la construction, à l'ouest de Gassicourt, du futur lycée et du stade municipal 	<ul style="list-style-type: none"> À Flins : nouvelle usine Renault (1956-1958)
1957	<ul style="list-style-type: none"> Construction de la piscine dans l'Île-aux-dames 	<ul style="list-style-type: none"> 7 août 1957 : une loi cadre favorise « la construction de logements et d'équipements collectifs » et prévoit la construction de 300 000 logements par an.

1958	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'architecte Raymond Lopez présente un projet de nouveau quartier, adopté par le Conseil Municipal ▪ Centrale thermique EDF 1 à Porcheville (au charbon), 2 cheminées de 125 m 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le ministère de la Construction crée les Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP)
1959	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 août 1959 : un arrêté de Pierre Sudreau, Ministre de la Construction, engage la ZUP du Val Fourré ▪ 8 septembre 1959 : un arrêté municipal crée la Société d'Équipement de la Région de Mantes-la-Jolie (SERM) ▪ Octobre : mise en service du lycée Saint-Exupéry, à la charnière de Gassicourt et du futur quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À Paris : début de l'opération du Front de Seine, (R. Lopez et H. Pottier, architectes)
1960	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'architecte Raymond Lopez est chargé du projet d'urbanisme de la ZUP 	
1961	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction du gymnase Lucan 	
1962	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 août : une décision ministérielle enjoint à la ville de Mantes de loger 300 puis 500 rapatriés d'Algérie ▪ 3 septembre : le plan-masse du Val-Fourré est approuvé par le Conseil Municipal ; les travaux d'infrastructure et de terrassement débutent 	
1963	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mars : début de la construction des immeubles de la ZUP ▪ Décembre : quartier des Inventeurs, entrée des premiers habitants, des rapatriés d'Algérie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'autoroute A13 relie Mantes à Paris
1964	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première école maternelle du Val-Fourré : les Jonquilles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveaux départements en Région parisienne
1965	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de la Bibliothèque municipale Georges-Duhamel (R. Lopez et H. Longepierre, architectes) ▪ Construction du marché couvert, rue d'Alsace, (M. Gojard, architecte) ▪ Construction de la chaufferie de la ZUP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et création des villes nouvelles
1966	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'architecte Henri Longepierre poursuit le projet après le décès de Raymond Lopez 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relance de l'habitat pavillonnaire : Villagexpo à Saint-Michel-sur-Orge
1966	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création du District urbain de Mantes (DUM) 	
1968	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À Gassicourt : début des études pour la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du quartier Henri IV (1 500 logements) gérée par la SERM ▪ Centrale thermique EDF 2 à Porcheville (au fuel lourd), 2 cheminées de 220 m 	
1969	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 29 mars : pose de la première pierre du Centre commercial principal ▪ Construction de la piscine couverte et du gymnase, (H. Longepierre, architecte) 	
1970	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en service de la passerelle aérienne, avenue Général de Gaulle 	
1971	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de l'Agence commerciale des PTT, de l'hôtel des impôts, de l'église Saint-Jean-Baptiste 	
1972	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 18 juin : inauguration du Centre commercial Parunis ▪ Construction de la patinoire 	
1973	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction des premières tours (quartier des Peintres) 	
1975	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Population : 42 000 habitants (stabilité depuis) ; 63 % des habitants résident au Val Fourré 	
1977	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élection de Paul Picard comme maire, 7 700 logements ont été construits ; la nouvelle équipe municipale suspend la construction de logements au Val Fourré et met en chantier de nouveaux équipements : écoles, lycée Edmond-Rostand, équipements sportifs, CAF, mosquée 	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début d'un programme de rénovation urbaine appliqué au Val Fourré ▪ Dépérissement de l'activité du centre commercial, qui change plusieurs fois d'enseigne ▪ Création au Val Fourré des Conseils de quartier 	
1980	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de la mosquée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de développement social des quartiers (DSQ)
1981		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de développement du quartier (DSQ)
1983		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission Banlieues 89
1984	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mai : inauguration par le ministre Jack Lang du Centre d'animation et d'information municipale (mairie annexe, bibliothèque, discothèque, cinéma) aujourd'hui ECM-Le Chaplin ▪ Début de la réhabilitation des logements 	
1986	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermeture de Parunis 	
1989	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture du Centre Leclerc, à l'emplacement de Parunis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi du 10 juillet créant les Grands Projets de Ville (GPV)
1990	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La population du Val-Fourré atteint 28 000 habitants, répartis en 28 ethnies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création du Ministère de la Ville
1991	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre le 25 mai et le 6 juin : émeute au Val-Fourré suivie d'un enchaînement d'événements dramatiques (3 morts) ▪ Lancement du Grand Projet de Ville (GPV) 	
1992	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 26 septembre : démolition des quatre tours du quartier des Écrivains ▪ Fermeture du Centre Leclerc 	
1995	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élection de Pierre Bédier comme maire ▪ À la gare, pour faire face à l'augmentation du nombre des voyageurs : nouveau franchissement aérien, une passerelle portée par une structure acier, (Michel Macary, architecte., Peter Rice, ingénieur) 	
1996	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet d'agglomération I Mantes-en-Yvelines (1996-2000), remplace le GPV ▪ Création de l'Établissement Public d'Aménagement de Mantes et Seine-Aval (EPAMSA) réunissant Mantes et 12 communes, chargé de la gestion du Val-Fourré et du GPV ▪ Le Val Fourré est une ZUS ▪ La ZAC Sully (emplois et services) prévoit une extension du Val Fourré vers l'ouest 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi du 14 novembre crée les Zones Urbaines Sensibles ZUS. 16 ZUS dans les Yvelines (8% de la population)
1997	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Val Fourré devient une ZFU et bénéficie d'exonérations et d'aides à l'emploi ▪ Création du centre d'affaires Clémenceau, à l'emplacement des quatre tours du quartier des Écrivains 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi du 1er janvier crée les Zones Franches Urbaines (ZFU) 34 ZFU en Île-de-France, dont 6 dans les Yvelines
1998	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 janvier : le président Jacques Chirac inaugure le nouveau centre hospitalier François-Quesnay, construit à l'ouest du Val Fourré, (Jean-Pierre Pargade et René Dottelonde, architectes) 	
1999	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY) ▪ Mise en service de la Mairie-annexe du Val-Fourré 	

2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{er} octobre : démolition des deux tours Millet, remplacées par le Square des Peintres ▪ Projet d'agglomération II (2000-2005) 	
2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1er juillet : démolition des deux tours Sully, remplacées par la Caisse primaire d'assurances maladie (CPAM), le Centre des impôts, des logements et un hôtel 	
2003	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La ville crée dans le centre ville et à Gassicourt une Zone de protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
2005	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élection de Michel Vialay comme maire ▪ Le Conseil Municipal adopte le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ▪ Premier projet de convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) (2005-2007) ▪ 20 novembre : démolition des deux tours Ramon ▪ Octobre : la CAMY organise le concours pour le Pôle nautique, dont Thomas Dubuisson et Caroline Barat (agence SEARCH), sont lauréats. ▪ Début, place Sully, de l'opération « Maisons à 100 000 € » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suite d'émeutes dans les banlieues en Île-de-France
2006	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 juillet : démolition des trois tours Degas, qui porte à 13 le nombre de tours détruites (sur 23) ▪ L'EPAMSA gère le projet d'Opération d'Intérêt national (OIN) de Seine-Aval (51 communes) 	
2007	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Second projet convention avec l'ANRU (en cours) ▪ Pôle nautique en construction 	
2008		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan Banlieue
2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mars : signature d'une convention entre les communes de Mantes et de Rosny pour urbaniser le site des Hautes Garennes, à l'ouest du Val Fourré sur les principes d'un éco-quartier 	

Sources

Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964). Guide de recherche, sous la direction d'Annie Fourcaut, Paris, L'Harmattan, 1988

Système d'Information Géographique (SIG), Politique de la ville, Département des Yvelines

Contrat de Plan État-Région 2000-2006. Conseil Régional Île-de-France. Évaluation de la politique de la ville en Île-de-France. C. Lelevrier, *Note de synthèse, janvier 2007*

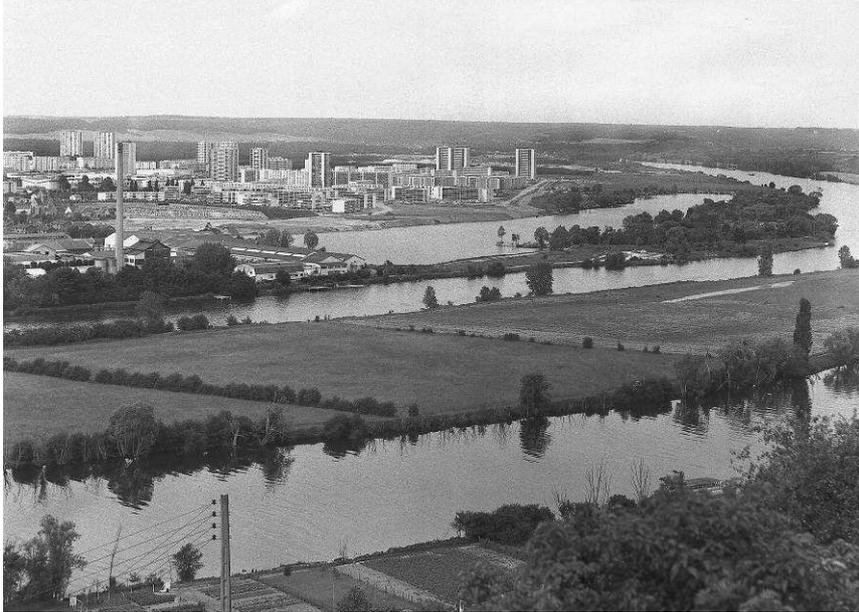
Visuels disponibles pour la presse



Vue de la « dalle », quartier centre du Val Fourré, vers 1971
© Claude Bertin, Ville de Mantes-la-Jolie



Val Fourré, vue aérienne avec la voie de chemin de fer en premier plan, 1968
© Claude Bertin, Ville de Mantes-la-Jolie



Val Fourré depuis le bois de Saint-Sauveur, Limay
© Claude Bertin, Ville de Mantes-la-Jolie

Informations pratiques

■ Sites

AGORA-Maison des associations

254 boulevard Maréchal-Juin
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 02 02

Chapelle Saint-Jacques

Boulevard Victor-Duhamel
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 92 67 71

■ Horaires

Exposition ouverte au public
du 19 septembre au 29 novembre 2009

du mercredi au vendredi, de 14 h à 18 h
samedi et dimanche, de 14 h à 19 h

Entrée libre.

Visites guidées sur réservation : 01 34 78 86 64

■ Transports depuis Paris

Par train : Gare Saint-Lazare, direction Rouen ou Évreux (1/2 h de trajet)

Par route : Autoroutes A 13 ou A 14, direction Rouen, sortie n°11 « Mantes-la-Jolie / Est »